

AGENDA DES REFORMES GOUVERNANCE - LEGISLATURE 2024-2029 diffusé lors du Synode ordinaire de printemps des 14 et 15 juin 2024

Gouvernance cantonale (y compris les MiCo, Services et Offices)

(Résolutions 1/1 à 1/16)

Synode extraordinaire de 14-15 mars 2025 :

→ *Modifications du RGO/RE (sur la gouvernance cantonale).*

1^{er} janvier 2026 :

→ *Entrée en vigueur des nouveaux règlements.*

Théologie des ministères

(Résolution 2/7)

Synode des 6-7 décembre 2024 :

→ *Constitution d'un Groupe de travail mixte (Synode, CS, tiers).*

Synode des 7-8 novembre 2025 :

→ *Rapport sur la théologie des ministères (incluant des décisions de principes).*

Synode des 19-20 juin 2026 :

→ *Vote des propositions de modifications réglementaires*

Réorganisation ecclésiale

(Résolutions 2/1 à 2/6 et 2/8)

Dès l'été 2024 :

→ *Informations aux Régions et paroisses sur le cadre général.*

Automne 2024 :

→ *Procédure de concertation (point sur la situation, évolution de l'organisation, etc.).*

Synode extraordinaire des 14-15 mars 2025 :

→ *Décisions de principe sur les communautés paroissiales et les entités constituées sur leur territoire (ecclésiologies).*

→ *Adoption des dispositions transitoires (modifications du RGO/RE).*

Septembre 2025 :

→ *Entrée en vigueur des dispositions transitoires (permettant la mise en œuvre progressive de la nouvelle structure ecclésiale).*

Synode des 6-7 novembre 2026 :

→ *Rapport du CS sur l'évolution concrète des structures ecclésiales, retours du terrain.*

Synode des 3-4 novembre 2028 :

→ *Validation finale de la nouvelle structure ecclésiale.*

→ *Modifications du RGO/RE (sur la nouvelle structure ecclésiale).*

Printemps 2029 :

→ *Entrée en vigueur des nouveaux règlements.*